



Politique sur la protection des renseignements personnels

ADOPTÉ au conseil d'administration du 17 juin 2024
RÉSOLUTION : CA-05 JUIN 2024

Tableau des modifications apportées à ce document			
DATE	RÉSOLUTION	OBJET	NOM

Mise en contexte

L'organisation Partenaires pour la réussite éducative en Chaudière-Appalaches (ci-après « PRÉCA » ou « l'Organisation ») accorde une grande importance à la protection des renseignements personnels. La présente *Politique sur la protection des renseignements personnels* (ci-après désignée la « Politique »), établie conformément aux exigences de la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*, aussi connue sous le nom « Loi 25 », stipule comment PRÉCA recueille, utilise et divulgue les renseignements personnels qui pourraient lui être fournis lors de l'utilisation de son site Internet (ci-après désigné le « Site »), ses services, y compris les outils électroniques et autres outils, les applications, les pages d'inscription aux activités, les publications, les bulletins et les annonces électroniques, ainsi que dans le cadre de la gestion de l'Organisation (le Site, les services, et la gestion sont ci-après collectivement désignés les « Services »).

Les renseignements personnels des utilisateurs ne seront recueillis, utilisés et divulgués que conformément à la présente Politique, sans exception. En utilisant les Services, l'utilisateur atteste avoir lu et compris la Politique, et consenti à la collecte, l'utilisation et la divulgation de ses renseignements personnels conformément à la présente *Politique sur la protection des renseignements personnels*. Il est recommandé à tout utilisateur qui n'accepte pas la présente Politique de ne pas utiliser les Services ou de ne fournir aucun renseignement personnel.

TABLE DES MATIÈRES

1. PRINCIPES RELATIFS À LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	4
2. OBJECTIFS	4
3. CHAMP D'APPLICATION	4
4. DÉFINITIONS	5
5. QUELS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS PRÉCA PEUT-ELLE RECUEILLIR?	6
6. FINS POUR LESQUELLES S'EFFECTUE LA COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	8
7. QUAND DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS SONT-ILS RECUEILLIS?	9
8. CYCLE DE VIE D'UN RENSEIGNEMENT PERSONNEL	9
9. CONSENTEMENT	11
10. LIMITATION DE LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	11
11. COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE MINEURS	11
12. TRAITEMENT DE DONNÉES DANS D'AUTRES PAYS	12
13. LIENS VERS D'AUTRES SITES	12
14. TÉMOINS, PIXELS-ESPIONS ET AUTRES TECHNOLOGIES SEMBLABLES	13
15. GOOGLE ANALYTICS	14
16. SÉCURITÉ	15
17. RÔLES ET RESPONSABILITÉS	16
18. POSSIBILITÉ DE PORTER PLAINTÉ ET DE POSER DES QUESTIONS	16
19. ACCESSIBILITÉ ET EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	17
20. COMMUNICATIONS PAR INFOLETTRE	17
21. RÉVISION DE LA PRÉSENTE <i>POLITIQUE SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS</i>	18
22. CONSENTEMENT AUX DISPOSITIONS DE LA PRÉSENTE <i>POLITIQUE SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS</i>	18
23. COORDONNÉES DE LA RESPONSABLE DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (RESPONSABLE PRP)	19

1. Principes relatifs à la protection des renseignements personnels

L'organisation Partenaires pour la réussite éducative en Chaudière-Appalaches (PRÉCA) accorde une grande importance à la protection des renseignements personnels. Elle s'engage à respecter et appliquer les principes relatifs à leur protection, afin d'encadrer leur collecte, leur utilisation, leur conservation, leur sécurité, leur traitement, ainsi que leur destruction, et ce, dans le respect de la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé* (ci-après « Loi 25 »). Les attentes spécifiques auprès des divers participants responsables de l'application de la Politique sont expliquées plus en détail dans les directives et procédures qui découlent de cette Politique.

2. Objectifs

Cette *Politique sur la protection des renseignements personnels* a comme objectif de présenter les principes régissant la protection des renseignements personnels, de définir les rôles et responsabilités des différents intervenants en lien avec la protection des renseignements personnels, et de mettre à la disposition des membres de l'équipe de PRÉCA un cadre de référence régissant la collecte, l'utilisation, la gestion, la divulgation et la destruction des renseignements personnels. Pour ce faire, la présente Politique vient encadrer les éléments suivants :

- ♦ Le champ d'application de la Politique;
- ♦ Les définitions utiles;
- ♦ Les modalités d'application;
- ♦ La responsabilité des parties;
- ♦ Les recours en cas de non-respect.

3. Champ d'application

Conformément aux exigences légales et aux bonnes pratiques en matière de protection de la vie privée, la présente Politique s'applique aux employés, administrateurs et fournisseurs de PRÉCA qui ont accès aux renseignements personnels des employés, partenaires, membres, administrateurs et de toute personne avec qui ils interagissent ou font affaire dans le cadre de leurs fonctions, de même qu'à la Responsable de la protection des renseignements personnels. Elle s'applique également aux entités externes à qui PRÉCA aurait divulgué des

renseignements personnels, ou qui seraient impliquées dans la collecte, le traitement, la conservation, la destruction ou l'anonymisation des renseignements personnels de PRÉCA.

La portée de cette procédure devrait couvrir l'ensemble du cycle de vie des renseignements personnels, depuis leur collecte jusqu'à leur destruction.

4. Définitions¹

4.1. **Confidentiel**

Propriété d'un renseignement d'être accessible et divulgué uniquement aux personnes ou entités désignées et autorisées.

4.2. **Consentement exprès**

Consentement qui est explicitement exprimé par une déclaration (orale ou écrite) témoignant de l'acceptation par la personne (ou par le parent— ou le gardien légal — dans le cas d'une personne mineure).

4.3. **Écrit**

Document rédigé, peu importe son support, y compris le courriel.

4.4. **Entité externe**

Personne ou organisation ayant une personnalité juridique distincte de PRÉCA.

4.5. **Incident de confidentialité**

Utilisation ou communication d'un renseignement personnel non autorisé par la présente Politique ou la Loi 25, ainsi que la perte ou toute autre atteinte à la protection d'un renseignement personnel.

¹ De façon générale, les définitions sont inspirées d'une ébauche de politique de gestion des renseignements personnels de l'organisme Partenaires pour la réussite éducative en Laurentides (PREL), consultée en août 2023, ainsi que de la Loi 25.

4.6. Renseignements personnels

Tout renseignement qui concerne une personne physique et qui permet, directement ou indirectement, de l'identifier. N'est pas un renseignement personnel, un renseignement qui permet d'identifier une personne dans l'exercice de ses fonctions. Un tel renseignement est alors dit professionnel.

4.7. Renseignements personnels sensibles

Renseignements qui par leur nature, notamment médicale, biométrique ou autrement intime, ou en raison du contexte de leur utilisation ou de leur communication, suscitent un haut degré d'attente en matière de vie privée.

4.8. Responsable de la protection des renseignements personnels (ci-après « Responsable PRP »)

Personne responsable de l'application de la *Politique sur la protection des renseignements personnels*.

4.9. Sécurité

Le respect du niveau de confidentialité de l'information, tant sur format numérique que papier, le maintien de son intégrité et de sa disponibilité tout au long de son cycle de vie.

4.10. Transmission

État de passer d'une personne à une autre ou d'un lieu physique ou virtuel à un autre, notamment par la poste, par télécopieur, par courriel ou autre plateforme virtuelle, de façon sécurisée ou non.

5. Quels renseignements personnels PRÉCA peut-elle recueillir?

Selon la Loi 25, les renseignements personnels englobent toutes les données qui sont liées à une personne identifiée ou identifiable.

5.1. Liste des renseignements personnels détenus

Dans le but de faciliter la classification des renseignements personnels détenus, quatre catégories sont utilisées pour les décrire :

- ♦ Renseignements sur l'identification
- ♦ Renseignements sur le dossier individuel
- ♦ Renseignements sur la santé
- ♦ Renseignements financiers

Voici les principaux renseignements personnels que PRÉCA peut recueillir, entre autres, selon chacune des catégories.

Catégorie	Confidentiels	Confidentiels et sensibles
Identification	♦ Nom et prénom(s) ♦ Numéro d'identification ♦ Adresse courriel perso. ♦ Adresse phys. perso. ♦ N^{os} de téléphone perso. ♦ Genre ♦ Date de naissance ♦ Âge ♦ Citoyenneté ♦ Adresse IP ♦ Photographies	♦ Numéro d'assurance sociale ♦ Numéro ou photocopie de pièces d'identité (passeport, permis de conduire, carte RAMQ ou autres) ♦ Adresse IP
Dossier individuel	♦ Parcours académique (niveau d'éducation) ♦ Historique professionnel (anciens employeurs) ♦ Date d'embauche ou de fin d'emploi ♦ Service continu ♦ Situation familiale ♦ Données sur un (des) membre(s) de la famille ♦ Langue(s) parlée(s) ♦ Contact d'urgence	♦ Sanctions disciplinaires ♦ Enquêtes disciplinaires ♦ Procédures pénales ou criminelles ♦ Dossier criminel ♦ Bénéficiaire(s) ♦ Dossier d'emploi ♦ Évaluation de rendement (appréciation) ♦ Géolocalisation
Santé	---	♦ Situation de handicap ♦ Habitudes de vie (ex. : alcool, tabac) ♦ Rapport médical ♦ Billet de médecin ♦ Autres renseignements médicaux
Financiers	---	♦ Numéro de compte bancaire ♦ Coordonnées bancaires ♦ Spécimen de chèque
Autres ♦ Réponses aux questions en lien avec l'inscription d'un utilisateur à une activité particulière sur le site Web de PRÉCA (ci-après « Site »). ♦ Tout autre renseignement personnel qui n'a pas été demandé ou répondu (tel que les renseignements personnels qui sont fournis volontairement par l'utilisateur dans un courriel ou en partageant ses commentaires sur le Site de l'Organisation).		

6. Fins pour lesquelles s'effectue la collecte de renseignements personnels

Les renseignements personnels collectés par PRÉCA sont ceux qui sont utiles à la dotation, au recrutement, à la gestion efficace des dossiers d'employés, de contractuels ou d'administrateurs, ainsi qu'à la gestion des affaires de l'Organisation.

PRÉCA peut utiliser des renseignements personnels, entre autres, aux fins suivantes :

- ♦ Pour fournir et faire évaluer ses Services;
- ♦ Pour communiquer avec l'utilisateur et l'informer par courriel de sa mission, ainsi que le tenir au courant de ses travaux, programmes et événements;
- ♦ Pour faciliter et traiter l'inscription des utilisateurs à certains cours, événements et services;
- ♦ Pour gérer l'Organisation, fournir aux gouvernements les renseignements demandés quant aux dirigeants et employés, et pour protéger la responsabilité des administrateurs, gestionnaires ou employés de PRÉCA;
- ♦ Pour pouvoir communiquer avec des candidats et bien analyser les candidatures pour des fins de dotation et de recrutement au sein de l'Organisation;
- ♦ Pour des fins de gestion efficace des dossiers et de tous les avantages et services auxquels les employés de PRÉCA — incluant à leurs personnes à charge — ont droit en vertu de leur statut d'employé (rémunération, impôts, assurance collective et autres avantages sociaux, dossiers avec les services publics — p. ex. : dossier d'accident de travail — évaluation de rendement, etc.), ainsi que des dossiers des contractuels et des administrateurs de l'Organisation;
- ♦ Pour répondre aux questions reçues via le Site Web, par courriel ou par téléphone, ET pour faire le suivi des communications avec ces interlocuteurs;
- ♦ Pour effectuer le paiement des services de chercheurs, d'experts, etc., facturés à l'Organisation;
- ♦ Pour identifier l'emplacement des adresses IP et ainsi fournir du contenu pertinent à l'utilisateur, et pour segmenter le marché pour fins d'identification des populations cibles;
- ♦ Pour améliorer le Site et y faciliter le développement de nouveaux services, de nouveaux outils et de nouvelles fonctionnalités correspondant aux besoins des populations cibles;
- ♦ Pour toute autre fin permise ou exigée par la loi;
- ♦ Etc.

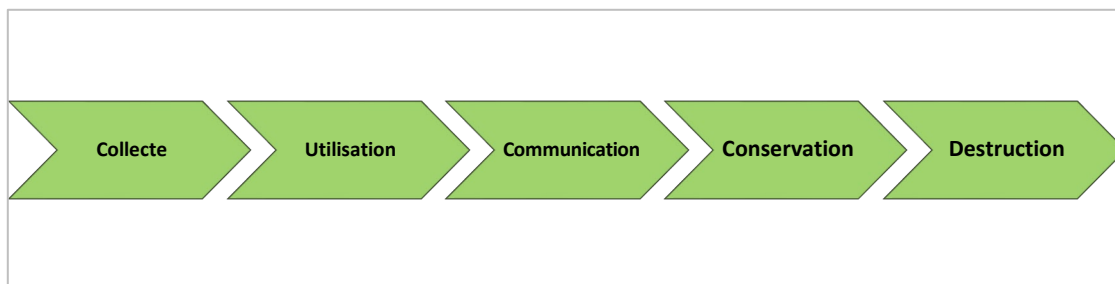
7. Quand des renseignements personnels sont-ils recueillis?

Des renseignements personnels sont recueillis lorsqu'ils sont fournis volontairement pour l'utilisation des Services. Des renseignements personnels peuvent être demandés :

- lors de l'inscription à une activité ou à recevoir l'infolettre;
- lors de l'utilisation des outils en ligne;
- lors de l'envoi d'une question ou d'un commentaire à l'Organisation, soit par courriel, par téléphone ou par l'intermédiaire du Site Web;
- lors de la pose de candidatures ou la planification d'entrevues préembauche
- lors de l'embauche, ou lors de changements ou d'événements de vie des employés;
- dans le cas des administrateurs de l'Organisation, une fois par année, chaque année, lors de la déclaration annuelle des dirigeants de l'Organisation au Registre des entreprises du Québec.

8. Cycle de vie d'un renseignement personnel

Un renseignement personnel est collecté, utilisé, communiqué, ou conservé uniquement s'il en est nécessaire. Un renseignement personnel qui perd sa qualité de nécessité doit être détruit à la première occasion, sous réserve des délais de conservation à respecter.



Source : Librement inspiré du document *La loi 25 et les organismes communautaires*, Regroupement des organismes communautaires des Laurentides, <https://roclautentides.com/ressources/boite-a-outils/>.

Collecte

La collecte des renseignements personnels est limitée à ceux qui sont nécessaires pour une gestion complète et adéquate des dossiers des employés, des contractuels et des administrateurs de l'Organisation, ainsi que de sa gestion des affaires. La collecte se fait idéalement par écrit, à l'aide d'un formulaire interne ou de celui fourni par le fournisseur de service (p. ex. : formulaire d'adhésion à l'assurance collective).

Utilisation

Pour toute utilisation d'un renseignement qui n'est pas expressément autorisée au moment de sa collecte, le consentement de la personne concernée est nécessaire.

Seuls les membres du personnel de PRÉCA peuvent utiliser un renseignement personnel si les conditions suivantes sont satisfaites :

- ♦ Traiter le renseignement personnel fait partie de ses fonctions habituelles.
- ♦ Le renseignement personnel est nécessaire à la tâche en cours.

Dans le cas de soumission ou d'affichage volontaire de renseignements, de photographies ou de tout autre contenu sur les outils en ligne, les pages ~~et~~ — anciennement Twitter — les pages Facebook, ou les pages ou sites de tout autre réseautage social de l'Organisation, les renseignements personnels qui s'y trouvent peuvent être automatiquement inclus dans l'affichage, y compris le nom d'utilisateur et l'adresse courriel de la personne concernée, et ces derniers peuvent être recueillis et utilisés par d'autres personnes.

Communication

Tout renseignement personnel peut être communiqué si la personne concernée y consent.

Tout renseignement personnel peut également être utilisé et divulgué à de tierces parties lors des circonstances particulières suivantes :

- ♦ Avec les fournisseurs de services qui assistent PRÉCA dans ses activités et ses Services, y compris les services offerts aux partenaires, le suivi et l'analyse des activités sur le Site, ainsi que le fonctionnement et l'entretien du Site. Ces fournisseurs de services et partenaires d'affaires ne peuvent utiliser ces renseignements personnels qu'aux fins décrites dans la présente Politique;
- ♦ Lorsque nécessaire pour protéger la sécurité, les biens ou autres droits de PRÉCA, de ses représentants, et des utilisateurs de ses Services, y compris pour détecter et protéger contre la fraude;
- ♦ Avec le consentement de la personne concernée; ou
- ♦ Lorsque requis ou exigé par la Loi.

Conservation et destruction

Les renseignements personnels sont conservés aussi longtemps que nécessaires pour parvenir aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis et pour respecter les obligations légales de l'Organisation.

9. Consentement

Le consentement est obtenu au moment de la collecte d'information. Il doit être manifeste, libre, éclairé, donné à des fins précises et pour une durée déterminée, et ne doit pas être obtenu par un subterfuge.

PRÉCA informe la personne concernée et obtient son consentement pour toute collecte, utilisation ou communication de renseignements personnels la concernant, sous réserve de certaines exceptions prévues par la Loi. Le consentement peut aussi être donné par un représentant autorisé.

10. Limitation de la collecte des renseignements personnels

La collecte de renseignements personnels est limitée aux renseignements nécessaires à l'atteinte des objectifs précisés dans la présente *Politique sur la protection des renseignements personnels* et PRÉCA ne recueille, n'utilise et ne divulgue les renseignements personnels QUE conformément à la présente *Politique sur la protection des renseignements personnels*.

11. Collecte des renseignements personnels de mineurs

PRÉCA ne recueille pas intentionnellement des renseignements personnels auprès d'enfants ou d'autres personnes âgées de moins de 14 ans. Elle déconseille fortement à tout mineur de moins de 14 ans de fournir des renseignements personnels sur son Site sans le consentement exprès d'un parent ou d'un tuteur.

Tout parent ou tuteur apprenant que son enfant (ou un enfant sous sa charge) aurait fourni des renseignements personnels sur le Site de PRÉCA est demandé d'entrer en contact avec PRÉCA.

Advenant le cas où un parent ou tuteur apprenait que ses enfants (ou les enfants sous sa charge) avaient fourni des renseignements personnels sur le Site de PRÉCA, PRÉCA demande qu'il ou elle entre en contact avec PRÉCA. Si PRÉCA apprenait qu'elle avait recueilli des renseignements personnels d'un enfant mineur sans vérification du consentement parental, elle prendrait des mesures pour supprimer ces renseignements de ses serveurs.

12. Traitement de données dans d'autres pays

Pour fournir des Services, PRÉCA peut utiliser des fournisseurs de services, de traitement de données et autres tierces parties pour la prestation de certains services en son nom. Ces tierces parties peuvent sauvegarder, traiter et transmettre des renseignements personnels sur des serveurs qui sont situés à l'extérieur du Canada, dans des juridictions dont les lois sur la protection de la vie privée peuvent différer de celles du Canada, y compris aux États-Unis. Par conséquent, les renseignements personnels peuvent faire l'objet de demandes d'accès de la part des gouvernements, des tribunaux ou de l'application de la loi dans ces juridictions, conformément aux lois desdites juridictions. Par exemple, PRÉCA pourrait partager les renseignements en réponse à des demandes valides de la part des autorités gouvernementales, des tribunaux et des responsables de l'application de la loi dans ces pays.

Sous réserve des lois applicables dans ces autres juridictions, PRÉCA déploierait tous les efforts raisonnables pour veiller à ce que les mesures de protection adéquates soient en place auprès de ses tierces parties, exigeant qu'elles maintiennent un niveau de protection des renseignements personnels équivalent à celui s'appliquant au Québec.

13. Liens vers d'autres sites

Le Site Internet de PRÉCA peut contenir certains liens vers d'autres sites Internet ou ressources Internet, notamment ceux qui appartiennent à ses partenaires ou collaborateurs. Lorsqu'un utilisateur clique sur l'un de ces liens, il ou elle entre en contact avec un autre site Web ou une autre ressource Internet qui peuvent recueillir des renseignements à leur sujet de façon volontaire ou par l'intermédiaire de témoins ou autres technologies. PRÉCA n'est pas responsable des pratiques de protection de la vie privée ou du contenu de tout site dont le propriétaire-exploitant est une tierce partie. Comme ces autres sites peuvent recueillir et traiter les renseignements

recueillis différemment, PRÉCA encourage fortement aux utilisateurs de son Site à passer en revue et lire attentivement la politique sur la protection des renseignements personnels (parfois aussi appelée « politique de confidentialité ») de chaque site qu'ils visitent.

14. Témoins, pixels-espions et autres technologies semblables

Lorsque tout utilisateur interagit avec les Services, le Site de PRÉCA peut utiliser de la technologie ou des services de collecte de données automatique pour enregistrer et recueillir de l'information désignant son ordinateur, faisant le suivi de son utilisation du Site et recueillant d'autres renseignements personnels et sur ses habitudes de navigation Internet. Cette technologie de collecte de données peut inclure des témoins, des pixels-espions et autres marqueurs semblables faisant partie de ce Site, afin de rehausser la fonctionnalité et la navigation pour les visiteurs.

Lorsqu'un utilisateur visite un site, un témoin est un petit fichier de données qui s'inscrit sur le disque dur de son ordinateur et permet de « garder en mémoire » de l'information. Les pixels-espions et les marqueurs sont de petites chaînes de code utilisées avec un témoin pour permettre d'enregistrer l'activité de l'utilisateur sur ce Site. Les marqueurs Internet, les marqueurs graphiques et autres fonctions semblables à celles des pixels-espions permettent de compter le nombre d'utilisateurs ayant visité une page Web particulière ou d'accéder à certains témoins. PRÉCA peut utiliser des pixels-espions sur ce Site pour compter le nombre d'utilisateurs et pour reconnaître les utilisateurs en accédant aux témoins. Être en mesure d'accéder à ces témoins lui permet de personnaliser son Site et d'améliorer l'expérience utilisateur sur ce Site. L'Organisation peut également inclure des pixels-espions dans les messages courriel de format HTML que les employés envoient, afin de déterminer quels messages courriel ont été ouverts.

Les renseignements dont le suivi est effectué à l'aide de ces mécanismes sont, notamment, les suivants :

- ♦ L'adresse IP de l'utilisateur;
- ♦ Le type de navigateur et le système d'exploitation utilisés par l'utilisateur;
- ♦ Les pages du Site visitées par l'utilisateur;
- ♦ Les autres sites Web que l'utilisateur a visités avant de visiter le Site PRÉCA.

Note : Seule PRÉCA peut utiliser des pixels-témoins sur son Site. Un utilisateur peut refuser ou désactiver les témoins en modifiant les paramètres de son navigateur selon les instructions fournies dans le fichier d'aide de son fournisseur de services Internet. Cependant, en choisissant de désactiver les témoins, l'utilisateur peut limiter son accès à certaines des fonctionnalités personnalisées de ce Site. Les témoins et les pixels-espions ne recueillent ni ne contiennent aucun des renseignements personnels de l'utilisateur.

15. Google Analytics

Le Site PRÉCA utilise Google Analytics, un service d'analyse Web de Google inc. (ci-après désigné « Google »), ou une autre technologie comparable. Google Analytics utilise des « témoins », des fichiers de données qui s'inscrivent sur l'ordinateur de l'utilisateur pour analyser la façon dont celui-ci utilise le Site. Les renseignements enregistrés par les témoins concernant l'utilisation du Site (y compris l'adresse IP de l'utilisateur) sont transmis à un serveur de Google aux États-Unis pour y être stockés. Google utilise cette information pour évaluer l'utilisation du Site, compiler des rapports sur l'activité du Site pour les responsables du Site et fournir les détails de toute autre activité sur le Site PRÉCA relativement aux services Internet. De plus, Google peut transmettre cette information à un tiers, lorsque requis par la loi ou lorsque le tiers est chargé du traitement de cette information pour le compte de Google. Google n'utilisera jamais l'adresse IP d'un utilisateur dans le cadre de toute autre information qu'il détient, peu importe la situation. L'utilisateur peut configurer son navigateur Internet pour interdire l'enregistrement de témoins; toutefois, il importe de souligner que sans les témoins, certaines caractéristiques et fonctionnalités du Site seront inutilisables.

En utilisant le Site de PRÉCA, l'utilisateur consent au traitement des données que Google a recueillies à son sujet, selon la manière décrite et aux fins susmentionnées. Le consentement pour la collecte et la conservation des données peut être retiré en tout temps, en cliquant sur le lien suivant : <https://tools.google.com>. Étant donné que l'utilisation d'outils d'analyse contenant les adresses IP complètes fait l'objet de débat continu, il est important de souligner que le Site utilise la fonction « Masquer IP » de Google Analytics qui fonctionne avec une forme raccourcie des adresses IP, afin d'éviter une identification directe et personnelle.

En outre, le Site utilise des témoins pour effectuer des évaluations de fréquence, d'utilisation de pages particulières et de marketing. En ce qui a trait aux évaluations susmentionnées, l'information enregistrée à l'aide des témoins est utilisée sans qu'il y ait un lien avec les renseignements personnels d'un utilisateur, rendant ainsi le tout entièrement anonyme.

L'utilisateur peut configurer son navigateur Internet de manière à recevoir des avis lorsque des témoins s'inscrivent; il peut alors décider dans chaque cas s'il souhaite accepter les témoins, ou refuser tous les témoins. Toutefois, le fait de refuser les témoins pourrait limiter la façon dont l'utilisateur pourrait utiliser le Site. L'utilisateur peut supprimer, en tout temps, les témoins qui sont déjà enregistrés sur son disque dur. Les détails sur la façon de procéder se trouvent dans le guide d'utilisateur du de son navigateur Internet.

16. Sécurité

Dans le but de protéger la confidentialité des renseignements personnels des utilisateurs, PRÉCA emploie des mesures de sécurité qui tiennent compte de la sensibilité desdits renseignements. Elle maintient des mesures de sécurité techniques, matérielles et administratives raisonnables pour protéger les renseignements personnels des utilisateurs contre la perte, le vol et l'accès non autorisé. Tous les renseignements personnels fournis sont échangés par l'intermédiaire d'un serveur sécurisé. Malheureusement, la sécurité de toute transmission de données par Internet ne peut être entièrement garantie. Par conséquent, bien que PRÉCA soit pleinement engagée à protéger les renseignements personnels des utilisateurs de son Site, elle ne peut pas assurer ou garantir la sécurité de toute information ou tout renseignement personnel qui lui est fourni.

PRÉCA prend également des mesures raisonnables pour veiller à ce que ses employés comprennent l'importance de maintenir la confidentialité des renseignements personnels et qu'aucune personne non autorisée ne doit avoir accès aux renseignements personnels dont PRÉCA a disposés ou détruits.

PRÉCA détermine les mesures de sécurité applicables aux renseignements personnels qu'elle détient selon leur niveau de sensibilité.

17. Rôles et responsabilités

17.1. Conseil d'administration

- ♦ Approuve la présente Politique et ses modifications, le cas échéant;
- ♦ Désigne la personne responsable de l'application de la présente Politique.

17.2. Comité de Gouvernance et éthique

- ♦ Examine et recommande la présente Politique et ses modifications, le cas échéant, au conseil d'administration;
- ♦ Désigne la personne qui agira à titre de Responsable de la protection des renseignements personnels;
- ♦ Approuve les directives en lien avec la *Politique sur la protection des renseignements personnels*.

17.3. Responsable de la protection des renseignements personnels (responsable PRP)

- ♦ Agit à titre de personne responsable de la présente Politique;
- ♦ Gère l'application de la présente Politique et des directives qui en découlent;
- ♦ Agit à titre de responsable pour la gestion de tout incident en lien avec la protection des renseignements personnels conformément aux lois applicables;
- ♦ Rend compte périodiquement au comité de Gouvernance et éthique;
- ♦ Agit à titre de répondant pour toute question relative à la protection des renseignements personnels.

18. Possibilité de porter plainte et de poser des questions

Pour formuler une plainte ou pour toutes questions concernant ses renseignements personnels, l'utilisateur peut contacter la Responsable de la protection des renseignements personnels de PRÉCA dont les coordonnées sont ci-dessous.

Mme Ariane Cyr – Directrice générale
vieprivee@preca.ca

19. Accessibilité et exactitude des renseignements personnels

Tout utilisateur peut demander l'accès aux renseignements personnels détenus par PRÉCA à son sujet en communiquant avec la Responsable de la protection des renseignements personnels selon les coordonnées précisées à l'article [23 Coordonnées de la Responsable de la protection des renseignements personnels \(Responsable PRP\)](#), et sa demande sera répondue selon les délais prévus par les lois applicables. PRÉCA devra vérifier l'identité de l'utilisateur avant de lui fournir les renseignements personnels détenus à son sujet.

Une telle demande d'accès est sans frais à moins que l'utilisateur souhaite obtenir une copie des documents. Cependant, PRÉCA ne peut pas autoriser à un utilisateur l'accès à ses renseignements personnels lorsque ceux-ci ne peuvent être séparés des renseignements sur d'autres personnes, ne peuvent être divulgués pour des raisons de sécurité ou de secret commercial, ou sont protégés par un privilège juridique. Si PRÉCA n'est pas en mesure de donner à un utilisateur l'accès à ses renseignements personnels, elle l'aviserait des raisons du refus d'accès, à moins que la loi ne le lui interdise.

Tout utilisateur du Site peut demander qu'une mise à jour ou des changements à ses renseignements personnels soient effectués en communiquant avec PRÉCA selon les coordonnées précisées ci-dessous. L'Organisation s'efforcera de corriger ou de mettre à jour les renseignements personnels identifiés comme inexacts ou incomplets. Au besoin, les changements seront également transmis aux tiers pertinents ayant accès à ces renseignements. PRÉCA prend les mesures nécessaires pour s'assurer de l'exactitude des renseignements personnels qu'elle détient.

20. Communications par infolettre

PRÉCA respecte la *Loi canadienne antipourriel* (LCAP) et n'enverra pas de communications électroniques qui contreviennent à cette Loi.

Elle veille à ce que toutes les infolettres offrent l'option et les consignes d'exclusion nécessaires, advenant qu'un destinataire ne désire plus recevoir d'infolettres de PRÉCA. Pour annuler les envois, le destinataire n'a qu'à cliquer sur le lien fourni dans l'infolettre à cet effet, ou envoyer un courriel à info@preca.ca. En l'absence du consentement exprès de l'utilisateur pour l'envoi de communications électroniques, PRÉCA ne communiquera avec l'utilisateur qu'aux fins limitées permises par la LCAP.

21. Révision de la présente *Politique sur la protection des renseignements personnels*

PRÉCA peut, de temps à autre et à sa seule discrétion, réviser la présente *Politique sur la protection des renseignements personnels* sans donner de préavis à cet effet. La collecte, l'utilisation et la divulgation des renseignements personnels par PRÉCA sont régies par la version de la Politique alors en vigueur. Il est conseillé aux utilisateurs de vérifier cette Politique périodiquement pour s'assurer d'être au fait de toute mise à jour ou de tout changement. L'utilisation continue du Site à la suite de changements apportés à la présente Politique constitue un consentement aux dispositions de la Politique modifiée.

22. Consentement aux dispositions de la présente *Politique sur la protection des renseignements personnels*

Lorsqu'un utilisateur utilise les Services du Site PRÉCA et fournit des renseignements personnels, il consent à ce que PRÉCA puisse recueillir ses renseignements personnels et consent en toute connaissance de cause à la collecte, à l'utilisation, à la communication et au transfert de ses renseignements personnels conformément à la présente *Politique sur la protection des renseignements personnels*. Advenant que l'utilisateur n'accepte pas la présente Politique, PRÉCA conseille de ne pas utiliser les Services ou ne fournir aucun renseignement personnel. Lorsqu'un utilisateur ne comprend pas la nature, l'objet et les conséquences de la collecte, l'utilisation et la divulgation de ses renseignements personnels à PRÉCA, l'Organisation recommande de ne pas utiliser les Services, de ne fournir aucun renseignement personnel et de communiquer avec PRÉCA selon les coordonnées précisées à l'article [23 Coordonnées de la Responsable de la protection des renseignements personnels \(Responsable PRP\)](#), afin d'obtenir réponse à ses questions ou préoccupations.

Sous réserve des exigences légales et contractuelles, tout utilisateur peut, en tout temps, refuser ou retirer son consentement à certaines des fins identifiées dans la présente Politique en communiquant avec PRÉCA selon les coordonnées précisées ci-dessous. Tout utilisateur qui refuse ou retire son consentement reconnaît que PRÉCA peut ne pas être en mesure de lui fournir ou de continuer à lui fournir certains services ou renseignements qui pourraient lui être utiles.

23. Coordonnées de la Responsable de la protection des renseignements personnels (Responsable PRP)

PRÉCA accueille les commentaires des utilisateurs. Tout utilisateur ayant des questions, des commentaires ou des préoccupations quelconques concernant cette Politique, ou pour une des raisons suivantes :

- ♦ Consulter les renseignements personnels fournis pour en vérifier l'exactitude, en faire la mise à jour ou les supprimer des dossiers de PRÉCA;
- ♦ Demander que PRÉCA cesse de lui envoyer des communications électroniques ou tout autre contact; ou
- ♦ Signaler toute violation de la présente *Politique sur la protection des renseignements personnels*.

La Responsable de la protection des renseignements personnels est :

Mme Ariane Cyr
Directrice générale de PRÉCA
vieprivee@preca.ca

Tout utilisateur estimant, après avoir contacté PRÉCA, que ses droits au sens de la Loi 25 ne sont pas respectés, peut s'adresser à la Commission d'accès à l'information de Québec.